

REDICTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vall-Abreuvail, N° 29 ...

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOUROING ...

BOURSE DU BOULEVARD

Table with 2 columns: Stock names and prices. Includes items like 5/00 Français, 5/00 Roubais, etc.

L'UNITÉ DU DEVOIR

L'unanimité du Parlement s'est retrouvée dans la presse, devons-nous prendre le soin de le dire ? Comme lui n'y a qu'un parti dans la Chambre, il n'y a qu'une opinion en France sur les questions de patriotisme.

de la France, si nos trinites avaient un seul jour saisi le pouvoir.

Nous nous souvenons cependant que les journaux de droite ont dit tranquillement, dans certaines circonstances, que nous n'étions pas bien éloignés, qu'il s'en était fallu d'un fil que le boulangisme eût dévoré la République.

Depuis vingt ans les droites monarchistes et bonapartistes ont fait tout ce qui dépendait d'elles pour entraver le développement de la vie nationale.

Hier, la majorité républicaine, toujours si confiante, si généreuse, accueillait l'orateur de la droite, le porteur de mensonges, parce qu'il venait prononcer le mot de républicanisme, et c'est pourtant le même orateur qui voulait, il y a six mois, balayer la République et l'effacer de notre sol.

Demanda-t-on que M. de Casagane et ses amis viennent à la République ? Non assurément, nous ne le demandons pas, nous ne le désirons pas et nous ne le craignons pas non plus.

Depuis vingt ans les droites monarchistes et bonapartistes ont fait tout ce qui dépendait d'elles pour entraver le développement de la vie nationale.

M. Spuller a présenté à la signature de M. Carnot un décret qui nomme M. Billot, ministre de France en Portugal, ambassadeur de la République française auprès du roi d'Italie.

Le conseil a ensuite longuement examiné la question qui se référait aux élections de la République française en Portugal.

M. Bourgeois a fait signer un décret aux termes duquel est nommé directeur de la société générale de l'Industrie M. Christian, préfet de la Somme, en remplacement de M. C. Calais.

M. Allain-Targui est nommé préfet de la Somme, en remplacement de M. Christian.

M. Fossé, sous-préfet de Reims, est nommé préfet de la Somme, en remplacement de M. Christian.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Non informateurs parlementaires nos télégraphistes à la date de hier.

COMMISSION DES DOUANES

Le droit sur le Min.

M. Charles Roux déclare que l'intérêt de l'agriculture est contraire à la détermination de droit sur le vin.

M. Guillouard, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

M. Fauriol, sur des questions relatives au droit sur le vin.

Le gouvernement a jusqu'à présent rempli son devoir. Si nous n'avons pas complétement satisfait, il faudra penser que nous ne sommes pas un peuple qui se laisse gouverner par un homme seul.

M. Deloncle remercie M. le sous-secrétaire d'Etat de ce qu'il a fait pour le pays.

La loi des faillites

PROPOSITION MAXIME LECOTÉ

Le projet de loi appelle la discussion de la proposition de loi de M. Maxime Lecomte et Hubert portant modification de la nomenclature de l'article 6 de la loi du 4 mars 1889 sur la liquidation des faillites.

Les cartouches coup-poudre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet sur le prix de vente des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

Le gouvernement a jusqu'à présent rempli son devoir. Si nous n'avons pas complétement satisfait, il faudra penser que nous ne sommes pas un peuple qui se laisse gouverner par un homme seul.

M. Deloncle remercie M. le sous-secrétaire d'Etat de ce qu'il a fait pour le pays.

La loi des faillites

PROPOSITION MAXIME LECOTÉ

Le projet de loi appelle la discussion de la proposition de loi de M. Maxime Lecomte et Hubert portant modification de la nomenclature de l'article 6 de la loi du 4 mars 1889 sur la liquidation des faillites.

Les cartouches coup-poudre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet sur le prix de vente des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

M. Bardon, rapporteur, démontre qu'un point de vue de la loi sur les cartouches à poudre est de permettre au fabricant de fabriquer des cartouches à poudre.

La dame Kuhn tombe. Elle était morte ! Une fois leur crime accompli, les malfaiteurs pillèrent les meubles, espérant y trouver de l'argent appartenant au propriétaire, mais ils furent déçus; leur larcin s'élevait à quelques bijoux.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

Un délinquant, mais ne tardant pas à être arrêté, car l'un des deux complotés l'impudence de se vanter, après d'un certain temps de crime auquel il avait participé et ce dernier, un lieu de garder le secret, l'avait confié à son domestique et notamment à un agent de la police secrète.

Lorsque les magistrats et le directeur de la Bastille se rendirent dans la cellule d'un accusé par Jean-Baptiste, celui-ci était épuisé, encompromis sur les exhortations de l'abbé Paré, il se laissa emmener tranquillement. Après la toilette, qui a duré quelques minutes, il a demandé à fumer une cigarette. A plusieurs reprises il a demandé à passer d'être amené à Ribot, mais il a été refusé. On n'a pu lui donner même pour lui, à-t-il réclamé à l'abbé.

LA PETITE MISSIONNE

QUATRIEME PARTIE MADAME JORMIE

Frémisance. Mme Jormie attendait, prêtant l'oreille. Elle trouvait qu'il était long à venir.

Tout à coup elle se dressa inquiète, une flamme dans le regard.

Un bruit de voix venait d'arriver jusqu'à elle.

« Qu'est-ce que ça signifie ? »

« Ce sont les voisins. Ils sont tous là, dans la cour, à se parler, à se parler, à se parler. »

« Mais qu'y a-t-il ? »

« Oh ! je ne sais pas, mais ça me paraît étrange. »

« Mais qu'y a-t-il ? »

« Oh ! je ne sais pas, mais ça me paraît étrange. »

CONSEIL DES MINISTRES

Notre ambassadeur en Italie. — Le directeur de la sûreté générale. — Mouvement des ministres.

Paris, 3 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Rouvier a fait savoir qu'il demandait aujourd'hui à la Chambre de fixer à mardi la date de la discussion de la loi sur le budget.

M. Étienne a fait connaître, et M. Delcassé a approuvé les conclusions de la commission qui sera chargée d'examiner la loi sur le budget.

M. Delcassé a fait connaître, et M. Delcassé a approuvé les conclusions de la commission qui sera chargée d'examiner la loi sur le budget.

M. Delcassé a fait connaître, et M. Delcassé a approuvé les conclusions de la commission qui sera chargée d'examiner la loi sur le budget.

M. Delcassé a fait connaître, et M. Delcassé a approuvé les conclusions de la commission qui sera chargée d'examiner la loi sur le budget.

M. Delcassé a fait connaître, et M. Delcassé a approuvé les conclusions de la commission qui sera chargée d'examiner la loi sur le budget.

M. Delcassé a fait connaître, et M. Delcassé a approuvé les conclusions de la commission qui sera chargée d'examiner la loi sur le budget.

M. Delcassé a fait connaître, et M. Delcassé a approuvé les conclusions de la commission qui sera chargée d'examiner la loi sur le budget.

LES FAITS DIVERS

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

LES FAITS DIVERS

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

Un homme qui se réveille à quatre heures du matin.

LES FA